

L'an deux mille vingt et un, le vingt mai,  
Le Conseil Municipal de la Commune d'EGLISENEUVE D'ENTRAIGUES, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie sous la Présidence de Didier CARDENOUX, Maire.

**Date de la convocation du Conseil Municipal** : 07 mai 2021

**Présents** : Didier CARDENOUX, Pierre MOINS, Eliane GOY, Lucien ANDRAUD, Denis CHAUVET, Méloé TRONCHE, Cathy AUGUIN, Danielle HUGUET, Laurent MARION et Gérard VERDIER.

**Absente** : Véronique PISSAVY

**Secrétaire de séance** : Méloé TRONCHE

\*\*\*\*\*

**Objet n° 1 : DÉCISION MODIFICATIVE POUR RÈGLEMENT DE LA FACTURE A L'ENTREPRISE LEMONNIER. DE 2021-34**

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité de procéder au vote de virement de crédits suivants, sur le budget EAU de l'exercice 2021.

**CRÉDITS A OUVRIR**

Chapitre	Article	Opération		Nature	Montant
23	2315	29		Installations, matériel et outillage technique...	13 600.00
<b>Total</b>					<b>13 600.00</b>

**CRÉDITS A RÉDUIRE**

Chapitre	Article	Opération		Nature	Montant
23	2315	20		Installations, matériel et outillage technique...	-13 600.00
<b>Total</b>					<b>-13 600.00</b>

**Objet n° 2 : SUPPRESSION DES RÉGIES DU DROIT DE PESAGE ET DU TENNIS. DE 2021-35 et DE 2021-35 BIS**

Compte tenu de la faible fréquentation du cours de tennis et de l'absence de demande à l'accès au poids public, Monsieur le Maire, sur les conseils du trésor public, propose à l'Assemblée la suppression de ces deux régies, ce qui est accepté à l'unanimité.

**Objet n° 3 : NOMINATION D'UN DÉLÉGUÉ AUPRÈS DE RADIO BORT ARTSENSE. DE 2021-36**

Le Maire expose à l'Assemblée qu'il convient de procéder à la nomination d'un délégué auprès de RBA (Radio Bort Artense) et à l'unanimité, Madame Eliane GOY est nommée délégué auprès de RBA.

**Objet n° 4 : INFORMATIONS DIVERSES :**

- **ORGANISATION DES BUREAUX DE VOTE POUR LES SCRUTINS DES 20 ET 27 JUIN 2021 (ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES ET RÉGIONALES) :**

SCRUTINS DU 20 MAI 2021	
ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES	ÉLECTIONS RÉGIONALES
<b>8 h – 13 h :</b> Pierre MOINS Laurent MARION Denis CHAUVET	<b>8 H – 13 H :</b> Pierre MOINS Lucien ANDRAUD Véronique PISSAVY
<b>13 h – 18 h :</b> Didier CARDENOUX Catherine AUGUIN Gérard VERDIER	<b>13 h – 18 h :</b> Didier CARDENOUX Méloé TRONCHE Pascale CHABAUD

SCRUTINS DU 27 MAI 2021	
ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES	ÉLECTIONS RÉGIONALES
<b>8 h – 13 h :</b> Pierre MOINS Laurent MARION Denis CHAUVET	<b>8 H – 13 H :</b> Pierre MOINS Lucien ANDRAUD Eliane GOY
<b>13 h – 18 h :</b> Didier CARDENOUX Véronique PISSAVY Gérard VERDIER	<b>13 h – 18 h :</b> Didier CARDENOUX Méloé TRONCHE <b>A déterminer</b>

- **EXPOSITION « PASSEURS DE SECRETS »** : Compte tenu du prix de la location d'un plancher pour stabiliser l'implantation de cette exposition à l'Arche (1 209 €), proposition sera faite aux organisateurs de l'installer dans la salle du foyer rural et de transférer la journée du livre du 21 juillet dans la salle du restaurant scolaire et dans la cour de l'école (sous des barnums).
- **RÉUNION A ST DONAT** : Dans le cadre d'un projet de mutualisation d'acquisition de matériel et de gestion de l'eau en syndicat inter-communal, les élus sont invités à participer à une réunion qui se tiendra en mairie de Saint-Donat : jeudi 27 mai prochain à 20 H.
- **RÉNOVATION DES APPARTEMENTS DE L'ANCIEN FOYER LOGEMENT** : Un dossier de demande de subvention a été déposé auprès de la Région « Rhône Alpes Auvergne » et Pierre MOINS est mandaté pour récupérer les devis manquants. Ces derniers doivent parvenir à la Région avant jeudi prochain pour étude du dossier en commission début juin.
- **SIGNALISATION AIRE DE CAMPING-CARS** : Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée qu'il a sollicité le Département pour l'implantation d'une signalisation directionnelle pour l'aire de camping-cars au lieu-dit « Le Pont de Clamouze », ce qui a été refusé. Par contre un avis favorable a été donné pour l'implantation d'une signalisation au lieu-dit « Entraigues » ainsi qu'à l'entrée sud du village (Le Deyran). Cependant, la fourniture et la pose restent à la charge de la commune (sauf si la pose s'effectue sur des mâts directionnels départementaux. Si tel est le cas, la pose est alors assurée par les services du Département). Madame Catherine AUGUIN est mandatée pour demander des devis.
- **CRÉATION D'UN FORAGE DE RECONNAISSANCE AEP A LA RENONFEYRE POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE DE ST GENÉS CHAMPESPE** : Les travaux sont sur le point de commencer.
- **LOGICIELS GESTION DU SECRÉTARIAT DE MAIRIE** : Les logiciels du secrétariat de mairie devenant obsolètes, un devis a été demandé à notre fournisseur pour une migration vers des logiciels plus performants. Le montant de l'estimation s'élevant à la somme de 7 426 €, un nouveau prestataire a été contacté. Son offre s'élevant à la somme de 2 664.50 € avec une contribution annuelle d'environ 737 €, il est décidé de dénoncer les contrats actuels.

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 Heures**